

GRAMMATICA

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE

TOME VIII - 1972

FASCICULE 6

SOMMAIRE

AVANT-ESSOR	3
Robert GARBETTE. — Les inversions du sujet	5
Jean-Claude DINGUIRARD. — De quelques tendances dans la répartition des suffixes ethniques -AIS et -OIS	41
Jean-Pierre LASSALLE. — Recherches sur le lexique des « régions militaires »	53
Georges MAURAND. — Etude phonétique et phonologie d'un parler local	69
Jean-Louis FOSSAT. — Etudes du français parlé : Test de la traduction	79
Daniel FABRE et Jacques LACROIX. — Le français dans la littérature ethnique occitane	115

PRIX DE VENTE DE CE NUMÉRO : FRANCE 15 F - ÉTRANGER 17 F

IMPRIMERIE MAURICE ESPIC - TOULOUSE — LE GÉRANT : J. EMORINE

té, peut s'enrober de inversion peu spéci- sition incise, arrive à eur signifiante. Pour : aboutit nécessaire- tuent, à proprement aticalisation » d'une elle peut être remise ent constamment le

De quelques tendances dans la répartition des suffixes ethniques -AIS et -OIS

PAR

Jean-Claude DINGUIRARD

C'est un bien mince problème que celui de la répartition des suffixes -AIS et -OIS dans les noms et les adjectifs ethniques. Les ouvrages de grammaire se bornent en général à constater l'existence simultanée de dérivés en -AIS ou en -OIS à partir des noms de lieux, et expliquent que les deux suffixes résultent de la différenciation d'un prototype unique (1).

Mais on a beaucoup spéculé quant à l'étonnante conservation de -OIS; certains théoriciens ont vu dans l'opposition -AIS/-OIS l'hypostase d'un fait socio-culturel : le suffixe vieux-style aurait été réservé aux populations lointaines, et/ou dont il était rarement question dans le discours (les Chinois); aux peuples géographique- ment proches, et/ou dont il était fréquemment parlé, aurait été attribué le suffixe -AIS (les Anglais)... D'autres hypothèses sont parfois avancées : soutenues à grand renfort de faits historiques et

(1) Tel est le cas, par exemple, de l'excellent *Bon Usage* de M. Grevisse, § 345, A, 4^e, Historique (8^e éd., Gembloux-Paris, 1964).

psychologiques, mettant quelquefois en jeu la littérature comparée, elles ont en commun de se situer dans une perspective résolument extralinguistique d'une part; et d'autre part de fractionner le problème en une multitude d'analyses explicatives, sans synthèse possible (2). Aussi l'usager s'irrite-t-il parfois de cette trop grande abondance d'explications, qui le laisse dans l'incertitude totale quant à la norme : peut-on prévoir qu'il faille dire *Finnois*, mais *Finlandais* ?

Pour ce choix d'un suffixe, nous ferons ici appel à d'autres critères, infiniment plus humbles, mais plus efficaces peut-être. Dans un certain nombre de cas, en effet, le contexte phonique permet de prévoir le choix de l'un ou l'autre suffixe; la marge d'incertitude est certes toujours présente, mais elle est réduite; quant aux exceptions, elles relèvent de phénomènes bien connus.

Nous avons relevé, dans le *Nouveau Petit Larousse* (éd. de 1968), 906 formes d'ethniques en -AIS et en -OIS (3). Comme il est à prévoir qu'un certain nombre de formes aura échappé à nos recherches, on voudra bien considérer que ce total résulte d'un sondage poussé et non d'un inventaire exhaustif; fût-il tel d'ailleurs que sa valeur serait la même : le populaire dictionnaire est évidemment loin de citer tous les noms de lieux, français et étrangers, susceptibles de fournir un ethnique en -AIS ou en -OIS; bien plus, souvent il ne fait pas mention de l'ethnique qui correspond à un nom de lieu cité (4).

Parmi ces 906 formes, 495 présentent le suffixe -OIS et 411 le suffixe -AIS : soit respectivement 54,63 et 45,36 % du total. La différence est suffisamment restreinte pour qu'on puisse admettre que les deux listes en présence sont à peu près comparables (5).

(2) P. Fouché, au second volume de sa *Phonétique historique du français* (Paris, 1958, pp. 273 ssq.) cite notamment, parmi les nombreuses explications qui ont cours : les stratifications sociales du langage; l'influence du parler de la Cour au XVI^e siècle; l'analogie; l'influence de l'orthographe anglaise; les niveaux du discours, etc.

(3) Probablement en raison de sa large diffusion, le *Petit Larousse* corrige sans arrêt, d'une édition à l'autre, les erreurs qui ont pu se glisser dans la mention des ethniques; à titre d'exemple, l'éd. de 1961 donne les ethniques d'*Auch*, *Agen*, *Melun*, *St-Pol-sur-Ternoise*, etc. d'une manière bien différente de celle de l'édition utilisée ici. L'éd. de 1968 présente en outre l'avantage de transcrire phonétiquement les noms de lieux à graphie trompeuse, et même parfois les ethniques correspondants.

(4) C'est ce qui explique que des ethniques comme *Aranais*, *Commingeois*, *Gerso*, *Lotois*, etc. ne figurent pas au corpus.

(5) A lire ces pourcentages, l'existence du suffixe -OIS ne semble aucunement menacée. Il faut toutefois observer que notre étude se veut purement synchronique : nous n'avons pas établi de listes de productivité historique des deux suffixes.

CRITÈRES PHONIQUES

I. Le choix du suffixe est conditionné par le nombre des syllabes du nom de lieu.

Parmi les polysyllabes, 332 (soit 48,25 %) font leur ethnique en -OIS et 356 (soit 51,74 %) le font en -AIS. Etablir, pour tenter de clarifier la situation, des listes de di-, tri- et tétrasyllabes n'apporte aucun résultat appréciable.

En revanche, le monosyllabisme du nom de lieu permet une certaine prévision du suffixe : 164 monosyllabes offrent en effet un ethnique en -OIS (soit 75,22 %) et 54 seulement l'ont en -AIS (soit 24,77 %) (6).

Remarque : l'ensemble des noms de lieux monosyllabiques sera désormais désigné par (M).

II. Le choix du suffixe est conditionné par la présence d'une consonne labiale à la fin du nom de lieu.

Nous entendrons ici *consonne labiale* dans un sens plus large qu'à l'ordinaire, comme toute consonne dont l'articulation exige la participation d'un mouvement des lèvres : *p, b, f, v* et *m* donc, mais aussi *š* et *ž*.

Entreront par ailleurs dans l'inventaire non seulement les sons effectivement réalisés, mais aussi les sons latents; c'est-à-dire ceux qui, muets dans le nom de lieu, sont pourtant réalisés devant le suffixe dans l'ethnique (ces consonnes latentes figurent entre parenthèses dans le tableau ci-après).

(6) Ces 54 exceptions sont les ethniques de : *Angle(terre), Arques, Arques, Ars, Aun(ay), Baud, Bègles, Blaye, Blaye, Bourg, Brionne, Caen, Calv(i), Castres, Cenon, (La) Châtre, Craon, Dives, Dreux, France, Fresnes, (Le) Havre, Houilles, Landes, Lourdes, Lyon, Malte, Mantes, Melun, (La) Mothe-(St-Héray), Nay, Nantes, Nevers, Niort, Nort-(sur-Erdre), Nyons, Orne, Poix, Ré, Redon, Rennes, (La Roche-sur-)Yon, Rouen, (Les) Sables-(d'Olonne), Saintes, (St-Jean-de-) Losnes, Sedan, Senones, Tarbes, Tarn, Thaon, Thouars, Vannes, Yonne.*

Remarque générale sur les listes d'anomaux : leur décompte est toujours établi au plus large, afin que le pourcentage d'application des règles de distribution soit constamment un minimum assuré.

Consonne	-AIS		-OIS	
	total	(M)	total	(M)
—p	0	0	2	1
(—p)	1	0	2	0
—b	1	1	5	2
—f	0	0	1	0
—v	2	2	6	2
(—v)	0	0	1	0
—m	1	0	23	14
—š	0	0	7	4
(—š)	0	0	2	1
—ž	1	0	21	7
(—ž)	0	0	5	0
morphème (—buRž)	1	0	10	1
Labiale + consonne	3	2	5	3

On le voit, 100 formes présentant une consonne labiale terminale ont été relevées; or, pour 10 cas où nous trouvons le suffixe -AIS après consonne labiale, il y en a 90 où la consonne labiale est suivie du suffixe -OIS.

Mais si nous ne tenons pas compte, comme obéissant à des règles propres, de (M), les proportions deviennent alors de 55 -OIS (soit 91,66 %) à 5 -AIS (7).

Remarque : l'ensemble des noms de lieux terminés par une consonne labiale sera désormais désigné par (L).

III. Le choix du suffixe est conditionné par le timbre de la voyelle tonique du nom de lieu.

Ce paragraphe ne concerne que 299 formes nouvelles, qui forment néanmoins le sous-ensemble le plus riche du corpus. Ce sous-ensemble est caractérisé par le fait que tous ses éléments sont soit des

(7) Ces 5 exceptions sont les ethniques de *Brantôme*, *Cabourg*, *Calabre*, *Guin-gamp* et *Saintonge*.

voyelles nasales, soit des voyelles orales suivies d'une consonne nasale : l'existence des alternances morphologiques —'Ṽ/-VC'—, si fréquente dans les ethniques, nous a obligé à ne pas séparer ici les deux phénomènes.

Nous passerons donc en revue successivement les timbres de *a*, *e*, *o* d'abord sous la forme des voyelles nasales, puis sous celle des voyelles orales suivies d'une consonne nasale (l'examen de la séquence $\tilde{C} + V$ s'est révélé infructueux).

A-1 -'ā(C)

alternance	-AIS			-OIS		
	total	(M)	(L)	total	(M)	(L)
-'ā / -an'	43	4	0	1	1	0
-'āC / -āC'	35	5	1	23	8	12
-x / -an'	6	0	0	3	1	0

Au total, 111 formes ont été relevées; on trouve -AIS dans 84 d'entre elles (soit 75,67 %).

Si toutefois nous excluons de cet inventaire les (M) et les (L), qui relèvent de règles différentes, le corpus examiné ci-dessus ne comprend plus que 81 formes : 74 sont en -AIS (soit 91,35 %) et 7 sont en -OIS (8).

A-2) -'a + consonne nasale

consonne	-AIS			-OIS		
	total	(M)	(L)	total	(M)	(L)
-n	10	1	0	5	3	0
-m	0	0	0	4	3	4
-ñ	1	0	0	1	0	0
-rn	2	1	0	1	0	0

Globalement, on trouve sur cette liste de 24 formes 13 ethniques en -AIS (soit 54,16 %).

(8) Ces 7 exceptions sont les ethniques de : *Angl(et)*, *Arlanc*, *(St-) Amand* (*-Montrond* et *-en Puisaye*), *Baccarat*, *St-Germain* et *Vermand*.

Si l'on ne tient pas compte des (M) ni des (L), le corpus à considérer, très réduit il est vrai, comporte 73,33 % de -AIS⁽⁹⁾.

B-1) -'ē(C)

alternance	-AIS			-OIS		
	total	(M)	(L)	total	(M)	(L)
-'ē / -in'	4	0	0	38	6	0
-'ē / -Vn'	4	0	0	10	2	0
-x / -en'	1	0	0	3	0	0
-'ēC / x	2	1	0	4	3	dont 1

55 sur 66 de ces formes ont leur ethnique en -OIS (soit 83,07 %). Si l'on ne tient pas compte des (M) ni des (L), le corpus se limite à 54 formes, dont 44 en -OIS (soit 81,48 %) et 10 en -AIS⁽¹⁰⁾.

B-2) -'e + consonne nasale

consonne	-AIS			-OIS		
	total	(M)	(L)	total	(M)	(L)
-n	6	2	0	16	8	0
-m	0	0	0	7	3	7
-ñ	0	0	0	2	1	0
-rn	3	1	0	3	2	0

Globalement, cette séquence est suivie de -OIS dans 28 cas sur 37 (soit 75,67 %). Abstraction faite des (M) et des (L), la proportion devient de 10 -OIS (soit 62,50 %) à 6 -AIS⁽¹¹⁾.

C-1) -'ō(C)

alternance	-AIS			-OIS		
	total	(M)	(L)	total	(M)	(L)
-'ō / -ōn'	97	4	0	0	0	0
-'ō (C) / ōC'	8	1	1	19	8	2 3

(9) Les exceptions sont les ethniques de *Arzan(o)*, *Champagne*, *Concarn(eau)* et *Lausanne*.

(10) Ces 10 exceptions sont les ethniques de *Agen*, *Albens*, (*Château-*) *Porcien*, *Corte*, *Digoin*, *Josselin*, *Plérin*, *Quintin*, *Romorantin* et *Tonneins*.

(11) Ces 6 exceptions sont les ethniques de *Ardennes*, *Audierne*, *Mayenne*, *Mayenne*, *Sartène*, *Sauternes*.

Au total, on trouve -AIS après -'ō(C) dans 105 cas sur 124, soit 84,67 %. Après exclusion des (M) et des (L), le rapport est de 99 -AIS (soit 90,82 %) à 10 -OIS (12).

C-2) -'o + consonne nasale

consonne	-OIS			-AIS		
	total	(M)	(L)	total	(M)	(L)
-n	8	5	0	17	3	0
-m	7	4	7	1	0	1
-ñ	0	0	0	4	0	0
-rn	0	0	0	1	1	0

Globalement, -'o + consonne nasale est suivi de -AIS dans 23 cas sur 38 (soit 60,52 %). Abstraction faite des (M) et des (L), le rapport est de 18 -AIS (soit 85,71 %) à 3 -OIS (13).

IV. Conclusion.

Nous avons examiné jusqu'à présent 577 formes sur notre liste de 906, soit 63,68 % seulement du corpus. Bien que des calculs aient été effectués pour ce tiers des formes qui approximativement manque, nous n'en ferons pas état.

En effet, pour ce tiers manquant, la confrontation apporte désormais des lumières insuffisantes (14), parfois même laisse dans l'incertitude totale (15); quelquefois au contraire les résultats obtenus paraissent extrêmement révélateurs, mais, une fois éliminés les contextes phoniques déjà étudiés, on constate que ces résultats concernent des listes dérisoires : comment ne pas les suspecter en ce cas ? (16).

(12) Ces 10 exceptions sont les ethniques de *Athis-Mons*, *Beaumont* (deux fois) *Blâmont*, *Chaumont*, *Clermont*, *Clermont-(Ferrand)*, *Franche-Comt(é)*, *Gimont* et *Haumont* : on notera que c'est surtout le morphème — *m'ō* — qui fait les frais de cette liste.

(13) Ces trois exceptions sont les ethniques de *Auxonne*, *Calonne* et *Corbeil-Essonne*.

(14) Par exemple, -k dans le nom de lieu est suivi de -OIS dans à peu près les deux tiers des cas; cette proportion nous paraît insuffisamment probante.

(15) Par exemple, sur 25 noms de lieux en -ville, 12 font leur ethnique en -AIS et 13 en -OIS : on mettra ce fait en parallèle avec la semblable indécision que nous avons remarquée à propos de -mont.

(16) C'est ainsi que -'y entraîne -OIS dans 100 % des cas ! mais c'est sur une liste réduite à 8 formes...

Il est vraisemblable qu'un corpus plus riche que celui que nous utilisons ici permettrait de pousser plus loin l'étude de la distribution des suffixes -AIS et -OIS. A défaut de cette possibilité, nous retournerons en arrière pour examiner de plus près quelques-unes des exceptions recensées.

RÉDUCTION DES ANOMALIES

Pour relativement réduit que soit le nombre des exceptions (101 cas sur 577, soit 17,50 %), leur seule existence n'en pose pas moins un problème qu'il ne saurait être question de négliger.

On pourrait être tenté par l'atomisme d'une analyse qui, examinant les formes une à une, permettrait, nous n'en doutons pas, une large réduction du nombre des anomaux. Ainsi, il saute aux yeux que l'ethnique *Castrais* de *La Châtre* est une forme artificielle : qu'il s'agisse d'un alignement sur *Castres/Castrais* ou d'un mécanisme qui permet d'éviter le groupe *-strw'*, l'anomalie suffixale peut s'expliquer... Les ethniques de *Caen*, *Fresnes* et *St-Pol-sur-Ternoise* ont pu être différenciés, même au prix d'une irrégularité suffixale, de ceux de *Cannes*, *Fresnes-sur-Escaut* et *St-Paul-sur-Mer* (17)... *Poix* peut devoir son suffixe anomal à une dissimilation préventive de la séquence *-wawa*, etc.

Nous ne nions pas l'importance, et encore moins l'intérêt, d'explications de ce genre. Mais puisque telle a été notre méthode depuis le début, nous préférons considérer nos listes d'anomaux sous le rapport des ensembles dont elles font partie.

I. Les anomaux en -AIS et la double appartenance.

Soit le cas des anomaux en -AIS. A examiner leur liste dans les ensembles (M) et (L), on constate qu'un certain nombre d'entre eux appartiennent aussi à des ensembles où le suffixe -AIS est tout à fait régulier. Ainsi :

(17) Nous ne croyons guère à une motivation de ce genre : les cinq *Nogent* de notre corpus coexistent très bien avec le même suffixe dans leur ethnique. Pourquoi ne pas prétendre, si ce besoin de différenciation existait, que l'ethnique de Congo est ce qu'il est à seule fin de ne pas froisser les susceptibilités nationales ? Diderot, qui n'avait pas le choix du suffixe, écrit *congeois* tout au long des *Bijoux Indiscrets*...

Angle(terre), Craon, Caen, France, Landes, Mantes, Nantes, Rouen, Sedan, Sens, Thaon, Tarn, Vannes d'une part; *Guingamp* d'autre part

font leur ethnique en -AIS, ce qui est étonnant si l'on considère qu'il s'agit d'éléments des ensembles (M) et (L); mais ce qui est normal lorsqu'on constate que toutes ces formes appartiennent à l'ensemble (-'ā(C), -'a + Ć). Pour la même raison,

Brionne, Cenon, Lyon, Nyons, Orne, Redon, (St-Jean-de-) Losne, Senones, (La Roche-sur-) Yon, Yonne d'une part; *Brantôme et Saintonge* d'autre part

ont un suffixe -AIS inattendu à première vue dans leur ethnique; mais ce suffixe est entièrement normal si l'on considère que ces éléments des ensembles (M) et (L) appartiennent aussi à l'ensemble (-'ō(C), -'o + Ć). De même encore, ont un suffixe anomal les ethniques des éléments suivants de l'ensemble (-'ē(C), -'e + Ć) :

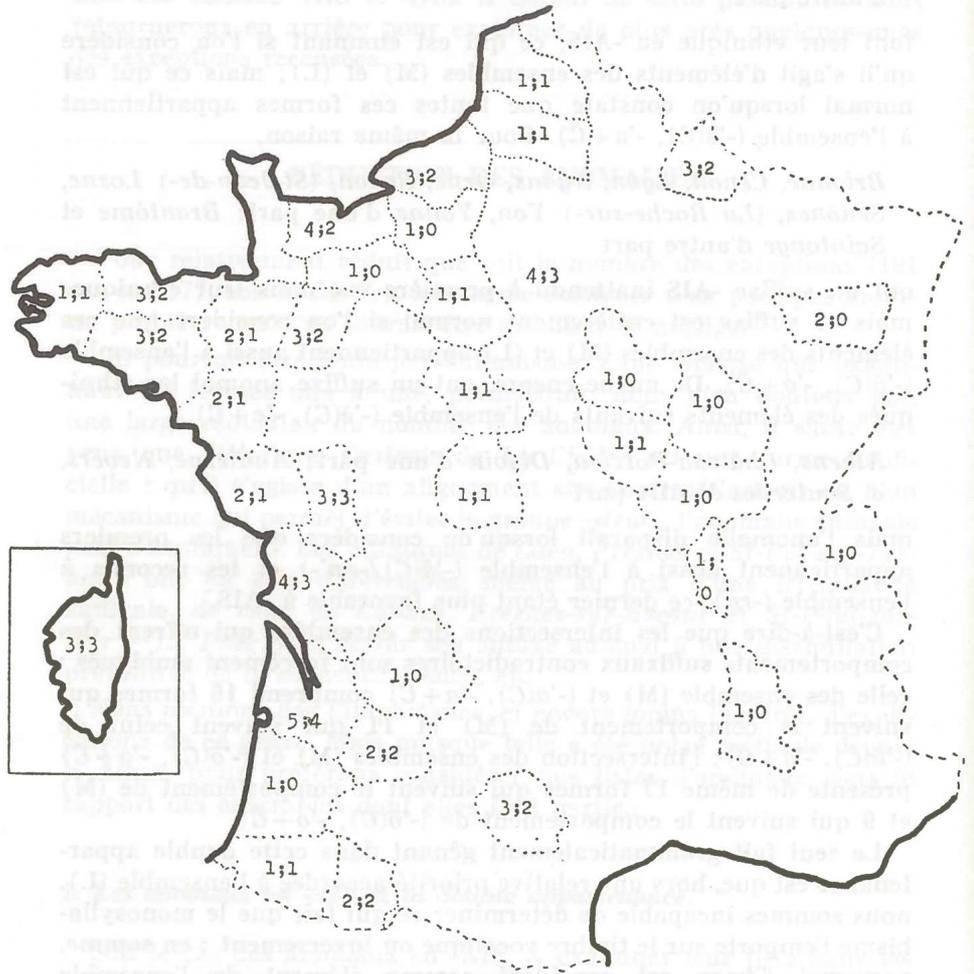
Albens, Château-Porcien, Digoin d'une part; *Audierne, Nevers, et Sauternes* d'autre part

mais l'anomalie disparaît lorsqu'on considère que les premiers appartiennent aussi à l'ensemble (-'ā(C)/-an') et les seconds à l'ensemble (-rn), ce dernier étant plus favorable à -AIS.

C'est-à-dire que les intersections des ensembles qui offrent des comportements suffixaux contradictoires sont forcément ambiguës : celle des ensemble (M) et (-'ā(C), -'a + Ć) comprend 16 formes qui suivent le comportement de (M) et 11 qui suivent celui de (-'ā(C), -'a + Ć); l'intersection des ensembles (M) et (-'ō(C), -'o + Ć) présente de même 17 formes qui suivent le comportement de (M) et 9 qui suivent le comportement de (-'ō(C), -'o + Ć).

Le seul fait grammaticalement gênant dans cette double appartenance est que, hors une relative priorité accordée à l'ensemble (L), nous sommes incapable de déterminer ce qui fait que le monosyllabisme l'emporte sur le timbre vocalique ou inversement : en somme, pourquoi *Thaon* est considéré comme élément de l'ensemble (-'ā(C), -'a + Ć) alors que *Laon* se comporte comme élément de (M). C'est-à-dire que nous ignorons s'il existe une hiérarchie dans les règles de suffixation que nous avons dégagées (18).

(18) Nous n'étudierons pas en détail la liste des anomaux en -OIS parce qu'elle est trop succincte : 26 formes en tout et pour tout (ce total peut plaider en faveur de l'improductivité du suffixe); encore faudrait-il éliminer dans ce nombre trois formes à double appartenance (*Draguignan, Morsang, St-Germain*); deux formes qui font précéder leur suffixe de l'infixe -in-; et peut-être une forme en -k; neuf formes en -mō (cf. note 12), etc.



LOCALISATION DES ANOMAU EN -AIS

Le premier chiffre indique le total des anomaux en -AIS, le second leur nombre après déduction des cas de double appartenance phonique. (les ethniques d'Angle(terre), Calabre, France et Malte ne figurent évidemment pas sur la carte).

II. Les anomaux en -AIS et la géographie.

On a souvent dit que les noms de lieux occitans avaient pour leurs ethniques traduit leur suffixe -ES par le français -AIS bien plutôt que par -OIS, qui est sans correspondant local.

P. Fouché, *op. cit.*, avait déjà souligné la faiblesse de cette théorie, qui résiste assez mal à l'examen. Non qu'elle ne se vérifie dans un certain nombre de cas, mais elle est insuffisante à en expliquer assez : plus des trois-quarts des anomaux en -AIS se situent hors de l'Occitanie.

Par contre, le report de ces formes anormales sur la carte fait apparaître une curieuse répartition : environ les huit dixièmes des anomaux se massent aux confins du français central, ou hors de son territoire, principalement le long du littoral occidental.

Il est douteux qu'il s'agisse d'un pur hasard. On peut considérer, à titre d'hypothèse au moins, qu'il s'agit là d'un banal phénomène d'hypernormalisation, assez comparable par exemple à ce qui s'est passé lorsque, dans le français parlé à Toulouse, *wé* est devenu *wa* : la nouvelle prononciation a été adoptée dans tous les cas, même devant nasale (19). On peut supposer que lorsque le suffixe -AIS a eu droit de cité face à -OIS, les régions les plus éloignées du français central ont eu tendance à systématiser le fait sans tenir compte des restrictions possibles : d'où *Caen*, *Lyon*, etc., d'une part; *Dives*, *Le Havre*, *Tarbes*, etc., d'autre part (20).

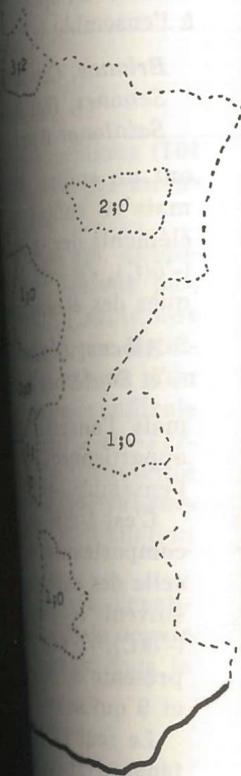
CONCLUSIONS

I) Après réduction des anomaux en -AIS en fonction des phénomènes de double appartenance et/ou de leur situation périphérique, seuls les ethniques de *Calabre*, *La Châtre*, *Dreux*, *Fresnes*, *Houilles*, *Malte* et *Melun* restent très obscurs (21); au moins le total des

(19) « Lorsque *wa* s'est implanté en français toulousain, il s'est étendu partout, même devant nasale (*loin*, *moins*, etc.) » (J. Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, § 21, Toulouse, 1951).

(20) Pour les anomaux en -OIS, on constate la même localisation périphérique dans le cas d'*Arlanc*, *Auxonne*, *Calonne*, *Lausanne*, *Vermand*, etc.

(21) Encore peut-on remarquer que *Drouais* et *Houillais* résultent peut-être de dissimilations des groupes -*uw-* et -*wejw-*, etc.



anomaux véritables, c'est-à-dire de formes exigeant une explication individuelle, est-il restreint à un chiffre acceptable : sept formes (soit 2,04 %) au lieu de soixante-neuf (22).

II) Il semble donc difficile de réputer aléatoire un comportement aussi généralisé que celui que nous avons traduit en chiffres. Aussi jugerons-nous suffisamment vérifiée notre hypothèse de départ : que le contexte phonique permet, en un certain nombre de cas, de prévoir le choix du suffixe -AIS ou -OIS dans les ethniques avec une marge d'incertitude restreinte.

Remarque : quant à l'étiologie du phénomène, si elle est parfois évidente (une consonne labiale finale dans le nom de lieu facilite sans doute la persistance d'un suffixe qui possède une initiale également labiale; les (M) gardent le suffixe le plus étoffé phonétiquement, etc.), dans d'autres cas il semble qu'on ait affaire à une interaction phonétique et morphologique : ainsi le morphème *-in'* entraîne -OIS dans une proportion écrasante; non seulement les exceptions (*Plérin, Bali...*) sont fort rares, mais ce morphème apparaît parfois, de façon assez inattendue, sous forme d'infixe, à seule fin dirait-on d'amener un suffixe -OIS (*Valence, St-Amand...*).

III) Quoi qu'il en soit, il apparaît que les deux suffixes -AIS et -OIS sont les variantes d'un morphème unique; les rapports chiffrés permettent de conclure à une distribution complémentaire, par exemple dans le cas de

- (1) monosyllabe → -OIS
- (2) -C labiale → -OIS

Quant à la répartition des suffixes en fonction de la voyelle tonique, elle suggère une règle de distribution du type

- (3) voyelle palatale → -OIS
- (4) voyelle vélaire → -AIS

mais ceci reste très hypothétique.

(22) Si l'on ajoute à ces 7 formes les 4 exceptions non réduites parmi les anomaux en -OIS (*St-Amand* (deux fois), *Champagne* et *Corbeil-Essonne*), le chiffre des anomalies devient même inférieur à 2 %.